

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 10
- présents 7
- votants 7
- absents 3
- exclus

Date de convocation :

26 novembre 2024

Date d'affichage :

26 novembre 2024

Objet

N° 31/2024

Décision modificative n°4
budget principal 2024

De la commune de DROISY

Séance du 02 décembre 2024 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)(s) : VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémie, Olivier BALDI.

Pouvoir(s) donné(s) :

Secrétaire de séance :

M. VICTOR Thibault

M. le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion comptable de Rumilly nous demande de procéder à un virement de crédit à l'article 2041512/204 d'un montant de 15 349.92 € correspondant à la facture de rénovation de l'éclairage public. Aucun crédit n'a été prévu au chapitre 204 lors du vote du budget 2024 et une décision modificative est donc nécessaire pour réaliser cette écriture corrective.

Par ailleurs, il est nécessaire d'effectuer un transfert de chapitre à chapitre afin de procéder à un réajustement des crédits suite à des erreurs techniques d'imputation de factures.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** à l'unanimité d'apporter les modifications au budget principal 2024 comme suit:

Section Investissement-Dépenses

Chapitre 20: *Immobilisations incorporelles*
article 203: *frais d'études, recherche* +10 650.08 euros

Chapitre 204: *Immobilisations incorporelles*
article 2041512: *subv.GFP de rattach.Bât et intsall.* +15 349.92 euros

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20241202-31_2024-BF

S²LOW

chapitre 21: *Immobilisations corporelles*
article 2151: *réseaux de voirie*

-26 000.00 euros

- **AUTORISE** M. le Maire ou l'élu délégué à signer toute pièce à intervenir.

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 03 décembre 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 074-217401074-20241202-31_2024-BF

S²LO
DM 2024

74107

Commune de DROISY - BUDGET COMMUNAL-M57-

Code INSEE

Collectivité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Assemblée

DECISION MODIFICATIVE N° 4

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	10	
Nombre de membres présents	7	
Nombre de suffrages exprimés	7	
VOTES : Contre	Pour	7
Date de convocation : 26/11/2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 02 décembre, le Assemblée légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Jean-Paul FORESTIER, Maire.

Objet : Décision modificative n°4 - Budget principal 2024

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion		10 650,08 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		10 650,08 €
D 2041512 : Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations		15 349,92 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		15 349,92 €
D 2151 : Réseaux de voirie	26 000,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	26 000,00 €	

Signataires :	BALDI Olivier	Excusé
	BERNARDI Jérémy	Excusé
	CHATANAY Cyril	
	FORESTIER Jean-Paul	
	FORESTIER Nicolas	
	LAFFIN Carole	
	RACINEUX Régis	
	REY Pierre-Alain	
	VICTOR Émilie	Excusée
	VICTOR Thibault	

Certifié exécutoire par Jean-Paul FORESTIER, , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A, le DROISY, le 02/12/2024

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

